

## Et il fut nommé dans la Nation d'Israël...

*Abraham, Isaac, Jacob, Azariel, Hananael, Natanael, Jonathan\*...*

Et elle fut nommée dans la nation d'Israël...*Esther, Sarah, Dévorah*

Par Simone MREJEN- O'HANA

La formule consacrée *Ve-Yiqaré' shemo be-Israël* (Rut 4 :14) « et il fut nommé dans la Nation d'Israël » notifie la naissance des garçons tout comme *Ve-Yiqaré' shema be-Israël* « et elle fut nommée dans la Nation d'Israël » annonce celle des filles, et ce dans les registres anciens d'état civil, hébraïques ou bilingues, des communautés juives de Provence, et plus particulièrement de celles du Comtat Venaissin et d'Avignon, que voici :

1. Le *séfer ha-yaḥas*<sup>9</sup> d'Élie Crémieux de Carpentras.

---

\*Concernant les prénoms des garçons, il s'agit pour la plupart de prénoms des grandes figures de la Bible ainsi que de prénoms théophores qui sont souvent ceux des aïeux, comme si ces nouveau-nés représentaient des substituts, ainsi qu'en atteste le prénom Halaphta : « substitue ».

<sup>9</sup> Voir, [héb.] *Séfer ha-yaḥas le-Éliahu Carmi. Pinqas mi-qehilat Carpentras mi-medinat ha-'apifior (1736-1769). Mahadura mada'it mu'eret bidé Simone Mrejen-O'Hana, [Le Registre d'Élie Crémieux de Carpentras : Ephémérides de la communauté juive de Carpentras (1736-1769). Edition scientifique annotée par Simone Mrejen-O'Hana], Jérusalem, Institut Bialik, Université hébraïque de Jérusalem, Institut Ben Zvi, 2009, 610 p. (Introduction 58 p. + 500 p., Annexes 22 p., Introduction en français 30 p.), désormais SMO 1. Voir également, notre contribution qui détaille ce *pinqas*, « Les *Pinqassim* (registres hébraïques) de Carpentras au regard du Saint-Siège, I. Le *Séfer ha-yaḥas* (1736-1769) d'Élie Cré-*

2. Les registres bilingues ou « Livres blancs » des quatre communautés : Carpentras<sup>10</sup>, l'Isle<sup>11</sup>, Cavaillon<sup>12</sup> et Avignon<sup>13</sup>.

3. Le *pinqas* de David de Meyrargues, *mo-hel*, registre de circoncision, entre les années 1743-1772<sup>14</sup>.

4. Le *pinqas* d'Ispir de Prague – Président de l'Académie de Carpentras<sup>15</sup>.

---

mieux », *Bulletin du Centre de recherche français de Jérusalem*, CRFJ/CNRS, p. 45-76.

<sup>10</sup> Registre des naissances, circoncisions, mariages et décès des juifs de Carpentras (hébreu, français), 287 folios, Archives Communales de Carpentras, Bibliothèque Inguimbertaine, GG 47. Le registre des mariages a été édité dans mon D.E.A. *Étude sur la famille juive au XVIII<sup>e</sup> siècle d'après les registres paroissiaux du Comtat Venaissin*, EPHE & Université de Paris VIII. 1987. Celui des naissances et des décès dans les annexes de ma thèse en 'Histoire des religions et des systèmes de pensée', *La famille juive au XVIII<sup>e</sup> siècle d'après les registres 'paroissiaux' de Carpentras et du Comtat Venaissin : approches sociodémographiques*, École Pratique des Hautes Études, section des sciences religieuses, Sorbonne, 1998.

<sup>11</sup> Registre des naissances, circoncisions, mariages et décès des juifs de L'Isle (hébreu, français), 273 folios, Archives communales de l'Isle sur Sorgue, GG 24.

<sup>12</sup> Registre des naissances, circoncisions, mariages et décès des juifs de Cavaillon (hébreu, français), 35 folios, Archives communales de Cavaillon, GG 29.

<sup>13</sup> Registre des naissances, circoncisions, mariages et décès des juifs d'Avignon (hébreu, français), 173 folios, Archives départementales du Vaucluse, GG 225.

<sup>14</sup> Il comprend 41 circoncisions, pour la plupart des proches. JTS Ms 3610 et IMHM F 29415, nous publierons sous peu ce registre.

Ces carnets ou registres étaient soigneusement gardés et transmis de génération en génération ainsi que nous enseigne le manuscrit Halphen (f° 116, AIU) qui livre, outre la liste des *mohalim* en exercice, les détenteurs : le scribe Élie Crémieux a conservé le registre de circoncisions de son père Mossé Crémieux ; David de Meyrargues a hérité de ceux de son grand-père Haïm, ainsi qu'en atteste la liste en *infra*.

D'emblée signalons que dans la société juive, la naissance d'un garçon est perçue différemment de celle d'une fille. Ainsi, à la naissance d'une fille, le temps de *niddah*<sup>16</sup>, d'exclusion de la mère est de 80 jours, à savoir le double de celui prévu pour un garçon<sup>17</sup>, au terme duquel a lieu la cérémonie des *releailles*, qui impose au préalable de se purifier par immersion dans le *bagnadour*, le *miqwé*, le bain rituel. De même, le Rav Hasda préconise de prononcer la formule suivante « *bat tehilah siman yafé la-banim* »<sup>18</sup> ou « *siman tov la-banim* », la venue d'une fille est de bon augure pour celle des garçons<sup>19</sup>. De plus, la naissance d'une

filles n'est saluée d'aucun rituel, d'aucune solennité ; sa destinée consiste à élargir le cercle familial de manière horizontale. Tandis que le nouveau-né mâle, un *zakhar*, le genre masculin, qui rappelle la racine de *souvenir*, est celui qui va perpétuer la lignée, le nom, la mémoire des aïeux, celui qui consolide l'axe vertical de la famille, celui qui compte dans le *minyán*, le quorum pour dire les prières, celui qui dit le *qaddish*, la sanctification divine formulée en araméen à la mémoire des défunts – l'héritier. Sa venue est accompagnée d'un cérémonial religieux et folklorique : la *berith milah*, la circoncision, autour de laquelle s'insèrent des croyances sacrées, des rites symboliques et superstitieux.



#### Veste de circoncision

Comtat Venaissin, 18<sup>e</sup> siècle. Don Amado.

Veste en soie de couleur brique, brochée de fils d'or et d'argent en forme de motifs floraux. Coupe droite, ouverte devant, à manches longues, décollé arrondi. Les manches et le décollé sont bordés d'un ruban de soie rose pâle. Les extrémités des manches sont pourvues d'un ruban de dentelle en coton blanc, large. Tous les bords de la veste (ouverture, décollé, manches, bas) sont décorés d'un galon de fils métalliques couleur or. L'ensemble est entièrement doublé de lin rose. Hauteur 19 cm – Largeur 17 cm – Longueur des manches 13 cm.

Mahj - 99.45.016

<sup>15</sup> A propos de l'hébreu dans les 'quatre saintes communautés' du Comtat Venaissin et d'Avignon : lexique et grammaire", *Revue des études juives*, 167 (1-2), juillet-décembre 2008, p. 127-128. Il fut l'arrière-grand-père maternel d'Adolphe Crémieux, voir S. Mrejen-O'Hana, « Isaac-Jacob Adolphe Crémieux – Avocat, homme politique, président du Consistoire central et de l'Alliance israélite universelle (Nîmes, 30 avril 1796-Paris, 10 février 1880) », "Dictionnaire", in *Archives juives* 36/2, 2e semestre 2003, p. 139-146.

<sup>16</sup> Période d'impureté de la femme conséquente aux menstruations, ou à l'accouchement.

<sup>17</sup> Lévitique 12 : 1-5.

<sup>18</sup> Talmud Babli, Baba Batra 131 : 71.

<sup>19</sup> Voir Simone Mrejen-O'Hana, "Pratiques religieuses et Rites de passage dans les familles juives françaises", in *Annuaire École Pratique des Hautes Études – Section des sciences religieuses. Résumé des conférences et travaux*, tome 111, 2002-

## Autour de la circoncision

Dès la naissance du nouveau-né mâle, les proches lui rendent visite et félicitent les parents. Un quorum de dix hommes au minimum se réunit dans le foyer des parents pour faire la prière du soir et entonner les chants rituels pour souhaiter la bienvenue à ce nouveau-né. On veille à ce que l'enfant ne demeure pas seul, car on craint que Lilith ne vienne s'emparer de lui. Durant cette période, on offre des rubans, le drap pour la circoncision, de même le pain, l'œuf, le sel et l'allumette à la mère, en émettant le souhait suivant : « *Qu'il soit bon comme le pain, plein comme l'œuf, sage comme le sel et droit comme l'allumette* »<sup>20</sup>, usage emprunté aux coutumes provençales.

## La berith milah

Elle constitue un précepte fondamental prescrit dans les scripturaires<sup>21</sup> et symbolise la filiation au premier patriarche : Abraham. Elle consiste en l'ablation du prépuce, qui s'applique à tout nouveau-né mâle au 8<sup>e</sup> jour, même si cela tombe le *shabbat* ou *yom kippour*. Cette obligation peut être toutefois différée si la vie du nouveau-né est en danger. Cette solennité incombe au père de l'enfant<sup>22</sup> qui veille à son bon déroulement. Elle met en scène essentiellement la gent masculine : le *mohel*<sup>23</sup>, le péritomiste, celui qui pratique l'acte de circoncision, le *sandaq* : le parrain, le nouveau-né mâle et l'évocation du prophète Élie, être sublime et légendaire.

Lilith n'est mentionnée qu'une seule fois dans la Bible —Isaïe 34 : 14 — : « *Les chats sauvages rencontreront les hyènes, et les satyres s'y appelleront. Là aussi s'y tapira Lilith pour y trouver le calme* ». Dans le Talmud et le Zohar, Lilith est représentée comme un démon femelle nocturne qui erre la nuit et rend visite aux femmes en couches pour s'emparer du nouveau-né. Elle s'attaquerait aussi aux adultes et se prostituerait en prenant la place de la femme légitime. C'est pour cette raison que le Zohar 3, 19 recommande des incantations lors de l'accouplement pour éloigner Lilith du lit conjugal.

Lilith serait la première femme d'Adam, à qui elle contesta son autorité. Pour le faire fléchir, elle invoqua le nom de l'ineffable, reçut des ailes et s'enfuit hors du jardin d'Éden. Elle demeurerait dans les profondeurs de la mer... Pour conjurer les effets néfastes de Lilith, il est recommandé d'entonner les Psaumes 121 et 126, la veille de la circoncision : « ... *que l'Éternel te préserve de tout mal et qu'il protège ta vie, tes allées et venues (121 :7)...* »

<sup>20</sup> Armand Lunel, *Juifs du Languedoc, de la Provence et des États français du Pape*, Paris, Albin Michel, Présences du Judaïsme p. 112.

<sup>21</sup> Genèse 17 : 12.

<sup>22</sup> Talmud Babli, Qiddushin 29 : 1.

<sup>23</sup> Voir Simone Mrejen-O'Hana, "Carpentras au XVIII<sup>e</sup> siècle – ville de mohalim", *L'écriture de l'histoire juive. Mélanges en l'honneur de Gérard Nahon*, dir. D. Iancu-Agou et C. Iancu, Collection de la Revue des études juives 46, Paris-Louvain, 2012, Peeters, p. 473-495. Voir également S. Mrejen-O'Hana, [hébr.] « Nos'é hafatqidim bi-qhilat Carpentras – berur leshoni », [Les noms des diverses fonctions dans la communauté juive de Carpentras – analyse linguistique], *Pe'amim* 113, Jérusalem, 2007, p. 81.

A cela près que dans ce cérémonial très masculin, apparaît la marraine<sup>24</sup>, un rôle qui n'existe pas dans la tradition juive. Cette présence féminine est l'expression de l'interférence du milieu ambiant, celui des chrétiens. Un usage si bien ancré que les juifs lui ont créé un néologisme hébraïque, *sandeqet*, qui jusque-là ne figurait dans aucun dictionnaire hébraïque.

*Sandaq* orthographié également *Saddaq*, parrain, est celui qui, assis sur le siège du prophète Élie, tient dans ses bras le nouveau-né mâle pendant la circoncision. Un rôle prestigieux car celui qui a ce privilège est absous de toutes ses fautes et chacun des membres de l'assemblée défile devant lui pour obtenir sa bénédiction.



**Synagogue de Carpentras**

© Cliché Roselyne Anziani

Généralement, la circoncision se déroulait dans la synagogue, comme le fut celle de Jassé-Haïm Mossé, fils d'Abraham : le 31 août 1759, et « *ils firent venir l'enfant de sa maison à la synagogue pour le circoncire* » (SMO 1, acte 890).

Les lois somptuaires délimitaient le nombre des convives, tout comme les cadeaux, qui comportaient le drap de circoncision, des rubans... L'enfant était revêtu de beaux habits, brassière, bonnet, veste, chaussettes ainsi qu'en atteste la collection Amado du Mahj. Cette cérémonie très solennelle donnait l'occasion de réunir sa famille et notamment celle issue d'autres communautés, comme l'illustre l'exemple suivant où le parrain est issu de l'Isle. Le mercredi 23 août 1741, eut lieu la circoncision de Moshé, fils de Jonathan Naquet « *auprès de l'éminent Jassuda-David, fils de Hananel Crémieu et ce fut sa première expérience en tant que mohel. Le parrain, Salomon de Lattes de l'Isle et la marraine Belle, fille de feu Jassuda Cohen de l'Isle, femme d'Aharon Cohen. Et il fut appelé dans la Nation d'Israël Jonathan. Et le mohel a dit le qaddish et les bénédictions que l'on a coutume de dire après la circoncision* ».

---

<sup>24</sup> «A propos de l'hébreu dans les 'quatre saintes communautés' du Comtat Venaissin et d'Avignon : lexique et grammaire», *Revue des études juives*, 167 (1-2), juillet-décembre 2008, p. 121-152.

## La prière de la circoncision

Cette prière de la circoncision fut découverte au début du 20<sup>e</sup> siècle dans la *genizah* de la synagogue de Cavaillon, là où sont déposés les objets de culte défectueux comportant le tétragramme. Le corpus de la circoncision est plus ou moins conforme à celui que l'on trouve dans le monde ashkénaze au 14<sup>e</sup> siècle. Il comporte, entre autres, la prière de la circoncision : *Béni sois-tu Eternel notre Dieu, Roi de l'univers, qui nous a sanctifiés par ses commandements et nous a ordonné de procéder à la circoncision* (lignes 7 et 8) et la sanctification du vin précédée de l'expression araméenne *סְבָרִי מְרַנֵּן*: *Béni sois-tu Eternel notre Dieu, Roi de l'univers, créateur du fruit de la vigne* (ligne 9). On y entraperçoit également des réminiscences scripturaires :



Prière de circoncision - ms 7 bis  
Musée juif de Cavaillon, © cliché Claire Létang

- |     |   |
|-----|---|
| 1.  | ב ה י [בעזרת ה' יתברך]  |
| 2.  | ברוך הבא בשם ייאל (תהילים קיח: 26)  |
| 3.  | ברוכים היושבים והעומדים   |
| 4.  | זה כסא לאלהיו ג' פ' [ג' פעמים]  |
| 5.  | זכור לטוב   |
| 6.  | ברשות מורי ורבותי   |
| 7.  | ברוך אתה ייאל אלוהינו מלך העולם אשר קדשנו במצוותיו וציונו על המילה  |
| 8.  | המילה   |
| 9.  | סברי מרנן ברוך אתה ייאל אלוהינו מלך העולם בורא פרי הגפן.  |
| 10. | ברוך אתה ייאל אלוהינו מלך העולם אשר קדש ידיד מבטן וחוק בשארו שם, וצאצאיו חתם באות ברית קדש על כן בשכר זאת אל חי חלקנו צורנו צוה להציל |
| 11. | ידידות שארנו משחת למען בריתו אשר שם בבשרנו ברוך אתה ייאל כורת הברית   |
| 12. | אלהינו ואלהי אבותינו קיים את הילד הזה לאביו ולאמו ויקרא שמו בישראל (פלוגי)  |
| 13. | ישמח האיש ביוצא חלציו ותגל האשה בפרי בטנה ככתוב ישמח אביך ואמך. ותגל  |
| 14. | יולדתך (משלי כ"ג 25): ונאמר ואעבור עליך ואראך מתבוססת בדמך ואומר  |
| 15. | לך בדמך חיי (יחזקאל ט"ו 6) ונאמר זכר לעולם בריתו דבר צוה לאלף דור אשר כרת את אברהם  |
| 16. | ושבועתו ליצ'ק [לישחק]: ויעמידה ליעקב לחוק לישראל ברית עולם (תהילים ק"ה 8-10) ונאמר וימל אברהם את                                      |
| 17. | יצחק בנו בן שמונה ימים כאשר צוה אותו אלוהים (בראשית כ"א 4). הודו ליי כי טוב כי לעולם חסדו (תהילים קי"ח 1) פלוגי                       |
| 18. | הקטן גדול יהיה יהי הילד הזה לאביו ולאמו: יהי את לשבעה וגם לשמונה כשם שנכנס  |
| 19. | לברית כן יכנס לתורה ולחופה ולמעשים טובים ולמצות אמן וכן יהי רצון ונאמר  |
| 20. | נדבה מ"ר יצחק {בן} ... כרמי   |
| 21. | על ידי אני מיכאל בן שמואל דבידארידוש יום ו  |
|     | מרח {שון} .....   |

Psaumes 118 : 26 (ligne 2)

בְּרוּךְ הַבָּא, בְּשֵׁם יְהוָה

• *Béni soit celui qui vient au nom de l'Éternel*

Proverbes 23 :25 (lignes 14-15)

יְשֻׁמַח-אָבִיךָ וְאִמְךָ; וְתִגַּל, יוֹלְדֶתְךָ

• *Que ton père et ta mère se réjouissent donc !  
Qu'elle jubile, celle qui t'a enfanté*

Ezéquiel 16-6 (lignes 15-16)

וְאָמַר; וְאָעֵבֶר עָלֶיךָ וְאָרְאֶה, מִתְבוֹסֶסֶת בְּדַמֶיךָ  
לֵךְ בְּדַמֶיךָ חַיִּי, וְאָמַר לֵךְ בְּדַמֶיךָ חַיִּי

• *Mais je passai auprès de toi, je te vis t'agiter dans ton sang, et je te dis :  
« Vis dans ton sang ! »*

Psaumes 105 : 8-10 (lignes 16-17)

ח' (8) זָכַר לְעוֹלָם בְּרִיתוֹ; דָּבַר צְוֶה, לְאַלְף  
דוֹר

• *Eternellement, il garde le souvenir de son alliance, du pacte promulgué par mille générations....*

ט' (9) אָשֶׁר כָּרַת, אֶת-אַבְרָהָם; וְשָׁבוּעָתוֹ  
לְיִשְׁחָק

• *... qu'il a conclu avec Abraham et fait par serment avec Isaac.*

י' (10) וַיַּעֲמִידָהּ לְיַעֲקֹב לְחֵק; לְיִשְׂרָאֵל, בְּרִית  
עוֹלָם

• *Il l'a érigé en loi pour Jacob, en alliance éternelle pour Israël.*

Genèse 21 : 4 (lignes 17-18)

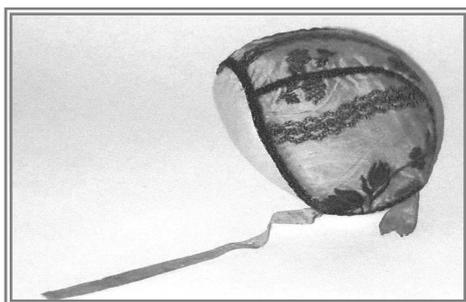
וַיִּמַּל אֲבְרָהָם אֶת-יִצְחָק בְּנוֹ, בְּיוֹם-שְׁמֹנַת  
יָמִים, כַּאֲשֶׁר צִוָּה אֱתוֹ, אֱלֹהִים

• *Abraham circoncit Isaac, son fils, à l'âge de huit jours, comme Dieu le lui avait ordonné.*

Psaumes 118 : 1 (ligne 18)

א' (1) הוֹדוּ לַיהוָה כִּי-טוֹב: כִּי לְעוֹלָם חַסְדּוֹ

• *Rendez hommage au Seigneur, car il est bon, car sa grâce est éternelle.*



#### Bonnet de circoncision

Comtat Venaissin, 18<sup>e</sup> siècle. Don Amado.

Bonnet composé de trois pans de soie brochée rose pâle et fils d'argent. Le pan du milieu est un long rectangle qui va de la nuque jusqu'au front, auquel sont fixés, des deux côtés, les pans en 1/4 de cercle dans la même soie. Un ruban de soie rose est rentré dans l'ourlet placé à l'extrémité du pan au niveau de la nuque, deux autres rubans de soie rose sont fixés aux extrémités pour pouvoir les nouer sous le menton. Le décor broché au fil d'argent représente des motifs floraux et des losanges. Un galon de fils d'argent est fixé sur les coutures et le long de la bordure. La bordure de l'intérieur est pourvue d'un galon de soie rose pâle. Le bonnet est entièrement doublé du lin écru. Toutes les coutures sont faites à la main. Mahj - 99.45.020

## Les artefacts

### ► Le siège du prophète Élie

*Zé kissé le-Eliahu ha-navi zal,*

« C'est la chaise du prophète Élie, de mémoire bénie »



Une des particularités des Juifs du Pape consiste en la miniaturisation du siège du prophète Élie posé dans une alcôve à droite du tabernacle comme on peut encore l'observer aujourd'hui dans les synagogues de Carpentras et de Cavaillon..

Celui de Carpentras fut inauguré le mardi 14 octobre 1766, le 11 *heshwan* 5527.

« Et ce jour-là fut inauguré le siège d'Élie, construit le mardi 27 du mois de *tishri* de notre année [5527 - 30 septembre 1766] don de mon cher frère Isaïe Crémieux, fils de [mon seigneur et père, qu'il repose en paradis] Mossé, dit Caramono<sup>25</sup> » (SMO 1, acte 1184b).



**Synagogue de Cavaillon,**

Musée juif comtadin

© Cliché Simone Mrejen-O'Hana

**Synagogue de Carpentras**

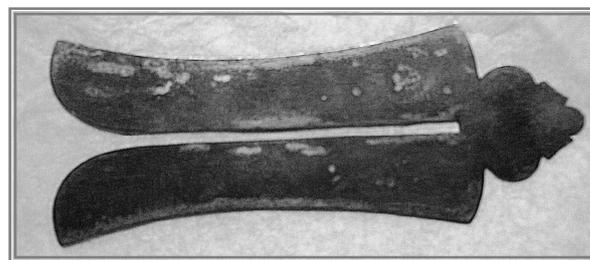
© Cliché Simone Mrejen-O'Hana

Au 19<sup>e</sup> siècle, en 1875 notamment, « les circoncisions faites dans le Temple ou à domicile avec ou sans les honneurs » se déroulaient selon un protocole de 8 classes allant de 60 francs à la gratuité pour les indigents<sup>26</sup>.

### ► La nécessaire de circoncision

#### Maguen de circoncision

Instrument chirurgical pour la circoncision, servant à tenir la peau du prépuce.



**Maguen de circoncision**

Bibliothèque Inguimbertaine – Carpentras  
Fonds juif

<sup>25</sup> Selon son âge au décès en 1749, il serait né en 1674.

<sup>26</sup> Voir « Tarif des circoncisions, des mariages et des inhumations » en date du 29 octobre 1875, signé Valabrègues, CAHJP, FCAR 734.

## Couteau de circoncision

Quelques couteaux de circoncision figurent dans la collection offerte par Monsieur Max Amado au Mahj, en voici à titre d'exemple, l'un d'entre eux, celui de l'éminent Jassuda David Crémieux, président de la Communauté de Carpentras au 18<sup>e</sup> siècle.



*Ye'uda David bar Hananael Carmi.*  
Jassuda David fils de Hananaël Carmi  
(Crémieux).

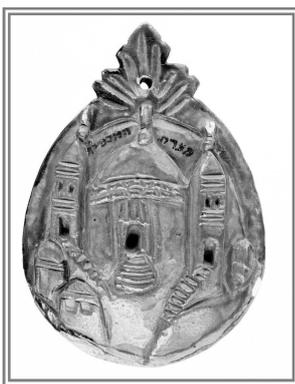


*s''t (sefeh tav) Ellul h.t.q.'. lf''g (lifrat gadol).* Que sa fin soit bonne, septembre  
5501 (1741) selon le grand comput.

Mahj - 99.45.008

Couteau à circoncision du *mohel* Jassuda David, fils de Hananaël Crémieux (1685-1765). Administrateur de la Communauté de Carpentras, il s'établit à Arles et à Aix. Il fut une grande personnalité qui brassa des affaires avec des ducs, comtes et marquis. Ainsi le 3 février 1785, il concède à la comtesse de Brancas un domaine en Camargue qu'il avait précédemment acheté en 1771 et consent des prêts de plusieurs dizaines de milliers d'écus notamment au duc de Crillon pour la construction d'un canal à Avignon. En 1738, il fut intronisé chantre. Sa première expérience en tant que *mohel* eut lieu le 23 août 1741, ce fut la circoncision de Mossé, fils de Jonathan Naquet.

## ► Les amulettes



**Amulette judivaue**

©Museon Arlaten, Arles JL Mabit

Pour protéger les nouveau-nés, les juifs fabriquaient ou faisaient fabriquer des amulettes dont les *escamot* rendent écho : « *Il est défendu à tous Orfèvres Chrétiens de faire pour l'usage des Juifs aucun de ces Amulettes ou Brevets, que les Juifs ont coutume de faire porter à leurs enfants, pour les préserver des infestations des Sorciers, ou autres maléfices ; & notamment ceux qui ont la figure d'une amande ou d'une noisette, & sur lesquels on voit gravé d'un côté le Nœud de Salomon, & de l'autre côté le Candélabre avec sept lampes, ou autres semblables vains hiéroglyphes, parce qu'étant superstitieusement interprétés par les Juifs, il ne convient pas que des Ouvriers Chrétiens y concourent en aucune manière, & ce sous peine de vingt-cinq écus d'amende encourable par les Orfèvres*<sup>27</sup> ».

<sup>27</sup> Bibliothèque de l'Alliance Israélite Universelle. Ordonnance concernant les Juifs, édité à Avignon chez Bonnet. Cf. l'ordonnance du 4 avril 1773.

► Les poésies paraliturgiques : les Obros

Hormis ces objets, on dispose de plusieurs poésies paraliturgiques composées pour cette circonstance. Ainsi, la veille de la circoncision, tous les amis et proches entonnent les *Obros*, les *piyyutim*, les cantiques versifiés en hébreu et en judéo-provençal dont en voici un à titre d'exemple :

*Eftah Sefatay berinah  
J'ouvrirai mes lèvres avec allégresse,  
Cantaren deman a dina.  
La crainte du Seigneur est notre partage  
Qu'aco es lou bon mestre  
Je louerai le Dieu très-haut  
Dessour tanbourin e vioulon.*

*Aouram e esta coumanda  
De couper la ciar de son prépuce.  
A Diou n'auzei pas refuza  
De circoncire la chair de sa honte.  
Treis giour apreï fugue malaou.  
Il envoya ses messagers vers lui.*

*Le reiceoupei for voulonti  
Il courut vers l'abattoir ;  
Ame uno grando ameiti  
Il dit : prenez de l'eau ;  
E apreï quei fugue tou prest  
Mangieron dessout l'aoubre fres.*

*Beurre de vache, lait de brebis,  
Mangieron sen fairei façon.  
le veau était tendre et bon ;  
Pastou e fai fougassou.  
Ils dirent à pareille époque  
Un beiou fils a ta brassou.*

*Où est donc ta femme Sarah,  
Aqueilo quei t'a preifara ?  
Et comme Sarah écoutait  
L'angie quei Aouram parlava,  
Elle rit étourdiment  
E elo se mouquava.*

*L'enfant circoncis aujourd'hui  
Quei siegie un homme sagie.  
Je te prie, Dieu, donne-nous le rachat !  
Quei visquei d'un beou liagie.  
Le Seigneur dans sa miséricorde  
Giamai Diou qui mandara maou.*

*A cause du mérite de nos pères les pa-  
triarches,  
Rassemble les dispersés !  
Puissant par la force, grand par la puis-  
sance,  
Ramène nos exilés  
Le jour où Michel se lèvera,  
Où viendra le libérateur de Sion !*

**Simone MREJEN-O'HANA**

CNRS, Nouvelle Gallia judaïca

*Seder Hakkontrés contenant des piyyutim,*  
édité par Isaïe Vidal et Mardochée Venture (Avignon, 1765)  
Page de couverture – source [www.hebrewbooks.org](http://www.hebrewbooks.org)



## Chants hébraïques de l'ancien Comtat Venaissin

« Des rituels d'abord manuscrits, puis imprimés au 18<sup>e</sup> siècle, nous ont conservé les prières en usage. Mais, les chants n'étaient transmis que de bouche à oreille et ils auraient été irrémédiablement perdus si, en 1885, deux israélites aixois, MM. Jules et Mardochée Crémieu, ne les avaient recueillis auprès des derniers chantres pour les faire graver sous le titre: *Chants hébraïques suivant le rite des communautés israélites de l'ancien Comtat Venaissin*.

Cette initiative fut prise par le grand rabbin Jonas Weyl et approuvée par le Consistoire israélite de Marseille, le 12 avril 1885, qui décida de confier cette entreprise à Jules Crémieu.

Ce fidèle, toujours dévoué à ce qui intéresse le culte hébraïque, accepta cette lourde tâche et s'adjoignit comme collaborateur un honorable négociant d'Aix, Mardochée Crémieu, fils de Rabbi Hananel, dont les connaissances complètes de la liturgie et du chant synagogal comtadin rendaient le concours très sérieux.<sup>1</sup> » Voici la musique qui accompagne *Eftah Sefatay berinah - J'ouvrirai mes lèvres avec allégresse* - dont le texte est présenté par Simone Mrejen O'Hana<sup>2</sup>, à la page précédente.

**נפתח שפתי ברינת** (Séder hakontreis, page 72)

Allegro

Eph - tarh sé - pha - thaï bé - ri - nah;  
Can - ta ren dé - man a - a - di - na.  
I - rath a - do - naï le ma - na - ah, Qu'a - co - eis lougran mes - tré!  
Vé - o - deh, na, lé - el hé - el - ion,  
Dés - sur tam - bou - rin é éi viou - ton.  
A - bram ès - es - ta cou - man - da Lichroth bes - sar hour - la - tho.  
A - Dion n'aoudgé pa - ré - fu - sa - a; La - mol bes - sar rherpa - tho.

<sup>1</sup> Mag Tayar, Aspects de la musique juive du Comtat Venaissin 1980

<sup>2</sup> *Chants hébraïques [...]* par Jules et Mardochée Crémieu – p 183